

CAP EPC

EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE

FAQ SUR LES SOUS-EPREUVES EP1 - EP2 - EP3

<p>Le portfolio doit-il être obligatoirement numérique ?</p>	<p>Le portfolio a pour but de conserver tous les supports des réalisations faits par l'élève. Ces supports pouvant être audio, vidéo ou autre, le portfolio est idéalement en numérique. Cependant si l'environnement de l'élève ne le permet pas, le portfolio papier est accepté.</p>
<p>Combien de compte-rendu d'activité professionnel l'élève doit-il produire ?</p>	<p>En CCF, il n'y a pas quantité exigée mais il est recommandé d'en produire au moins 4 comptes-rendus par épreuve afin de pouvoir évaluer l'élève. La variété des comptes-rendus doit permettre de couvrir les compétences des blocs 1, 2 et 3.</p>
<p>A quel moment, l'élève produit-il ses comptes-rendus d'activité ?</p>	<p>Dès la classe de première, les comptes-rendus peuvent être réalisés en classe, en PFMP, lors d'évènement ou projet. L'idéal serait que l'élève réalise ses comptes-rendus d'activité en autonomie en classe de Terminale.</p>
<p>Après chaque compte-rendu une restitution orale est-elle exigée ?</p>	<p>La restitution orale permet de positionner l'élève sur le tableau de suivi des compétences. Sans cette restitution, il est difficile d'apprécier le niveau d'acquisition de la (des) compétence(s) évaluée(s) et de la communication (compétence évaluée). La commission d'évaluation doit apprécier ces éléments au regard des situations professionnelles élaborées par l'élève.</p>
<p>Est-ce que l'élève est présent le jour du positionnement final des épreuves EP1, EP2 et EP3?</p>	<p>Ces trois épreuves ne donnent pas lieu à un examen final : il n'y a pas d'oral avec l'élève. La commission d'évaluation complète la grille certificative à partir du tableau de suivi des compétences et du portfolio. L'épreuve= l'étude du portfolio SANS la présence de l'élève</p>
<p>Sur le référentiel, il est indiqué que l'évaluation est un entretien entre le tuteur de stage et le professeur. Où est la place de l'élève ?</p>	<p>L'entretien ici ne signifie pas un oral avec l'élève mais un entretien avec le tuteur à partir du dossier professionnel de l'élève. Les candidats en CCF sont évalués sur l'ensemble de leurs travaux et ne passent pas d'oral final. Ils peuvent décider, conseillés par leurs professeurs, des comptes-rendus d'activités qu'ils mettent à disposition à la commission dans le cas où plusieurs comptes-rendus feraient référence aux mêmes compétences.</p>
<p>Comment un professionnel peut-il s'approprier le portfolio des élèves lors de l'évaluation au mois de Mai ? Il semble compliqué de faire déplacer un professionnel pour évaluer les compétences sans voir les élèves le jour J.</p>	<p>Le positionnement sur la grille certificative se fait en partie lors de la deuxième PFMP de l'élève et donc avec un tuteur qui le connaît (pour certaines compétences pouvant être « validées » à ce moment-là). Pour les autres compétences, la consultation d'un portfolio bien construit et qui comporte suffisamment de travaux représentatifs du savoir-faire de l'élève, devrait permettre au professionnel de se rendre compte du niveau de l'élève. Si l'évaluation est réalisée au fur et à mesure des PFMP, il ne devrait rester qu'une petite partie à évaluer avec un professionnel ne connaissant pas l'élève.</p>

<p>Les enseignants d'éco gestion doivent-ils obligatoirement effectuer les 2 visites de PFMP en terminale ?</p>	<p>De préférence les 2 visites de PFMP doivent être réalisées par les enseignants d'éco gestion, pour qu'ils puissent positionner l'élève et effectuer l'évaluation finale pour les épreuves certificatives.</p>
<p>Mes élèves ont réalisé un chef d'œuvre qui couvrent plusieurs compétences, peuvent-ils produire des comptes-rendus sur le chef d'œuvre ?</p>	<p>Absolument, les élèves peuvent s'appuyer sur toutes activités significatives pour réaliser leurs comptes-rendus.</p>
<p>Un élève a produit des comptes-rendus d'activité professionnelles de qualité moyenne mais réalisé de bons stage. Comment l'évaluer ?</p>	<p>Il est important de tenir compte du positionnement de l'élève en entreprise : les épreuves prennent en compte les comptes-rendus d'activité ET le positionnement en PFMP.</p>